

SERRAVAL INFO n°19 - Juin 2007

Edité par la Mairie de SERRAVAL 74230 SERRAVAL ☎ 04.50.27.50.09 📠 04.50.27.54.21
Courriel : dparent@serraval.fr

Foire cantonale

La Foire cantonale des bovins s'est déroulée dans de très bonnes conditions le samedi 28 Avril dernier. De nombreux visiteurs, venus de toutes les communes voisines ont



pu admirer les nombreuses vaches exposées et parcourir les différents stands. Les jurys des concours de bovins et fromages (reblochons et chevrotins), ont eu beaucoup de mal à départager les nombreux lauréats. Le Président du comité organisateur, Monsieur Claude Thiaffey, tient à remercier les responsables de la MFR qui ont permis cette manifestation sur leur propriété, les collectivités et entreprises qui ont mis des moyens à disposition, et les nombreux bénévoles qui ont largement contribué au succès de cette vingtième édition.

A noter que la foire cantonale des moutons se déroulera aux Clefs le 28 Octobre 2007.

Chalet pour l'école

Avec l'accroissement des effectifs, le bâtiment de l'école devient chaque année un peu plus juste...

Il manquait en particulier de la place pour le rangement des matériels éducatifs et ludiques.

En accord avec la classe de formation « poseur / monteur de maison bois » de la Maison Familiale Rural de l'Arclozan, l'idée de faire construire un petit chalet a fait son chemin et s'est concrétisée au mois de Mai par la mise en place du mazot par les jeunes du centre de formation. Cette expérience s'est avérée très intéressante pour les deux parties : la MFR parce qu'elle a pu réaliser un projet concret et la Commune qui n'a eu à payer que les matériaux utilisés pour la construction.



Carte dé clic

Le Conseil Général de la Haute Savoie en collaboration avec les exploitants de lignes régulières de transports a mis en place la carte « dé clic ». Cette carte s'adresse à tous les jeunes de moins de 26 ans qui ne bénéficient pas d'une carte de transport scolaire. Elle coûte 10 euros et donne droit à des réductions de tarifs intéressantes sur les lignes régulières.

Pour plus de renseignements, on peut se connecter sur le site www.cg74.fr

SOS Mucoviscidose

La mucoviscidose est une maladie génétique grave, aujourd'hui encore incurable, mais non contagieuse. Elle se traduit par des troubles respiratoires (l'excès de mucus encombre les bronches et les alvéoles pulmonaires et digestifs (mauvaise digestion des aliments surtout les graisses).

Depuis 1988, l'association SOS Mucoviscidose a pour objectif l'amélioration de la qualité de vie des mucoviscidosiques. Pour cela, elle apporte une aide morale aux malades et à leur famille.

Une assistante sociale assure une permanence au siège de l'association. SOS Mucoviscidose a besoin de vous tous ; elle est autorisée à recevoir des dons et

legs déductibles, dans le cadre des dispositions légales. Vous pouvez aussi l'aider en devenant bénévole ou correspondant local.

Pour connaître les coordonnées des correspondants locaux ou pour plus d'information : www.sosmucoviscidose.asso.fr

**SOS
MUCOVISCIDOSE
ZAC de la Bonne
Rencontre
BP 60018 Quincy-
Voisins
77352 MEAUX**

Fête au village

La traditionnelle fête au village aura lieu le Dimanche 7 Octobre 2007. Comme chaque année, les différentes associations du village prépareront des stands pour vous accueillir. Des repas et une buvette seront également à votre disposition. A cette occasion, l'Association des Vergers organisera une

journée « portes ouvertes » pour vous permettre de découvrir ou redécouvrir la Maison de la Pomme

Ouverture du marché de l'électricité

A partir du
le marché de
s'ouvre
tous les
C'est-à-dire
pourra



fournisseur d'électricité de son choix.

Deux tarifications vont continuer d'exister pour les prochaines années:

Un *tarif réglementé*, fixé par les pouvoirs publics : c'est le tarif actuel que vous conserverez si vous décidez de ne pas changer de fournisseur

Un *tarif de marché* qui vous sera proposé par différents fournisseurs.

Il est important de savoir que le choix d'un tarif de marché interdit de revenir par la suite à un tarif réglementé

1^{er} Juillet 2007,
l'électricité
entièrement à
particuliers.
que chacun
choisir le

Taux des taxes locales 2007

Taux en %	T.H.	T.F.B.	T.F.N.B.	T.P.
Serraval 2007	12,26	12,67	70,34	14,25
C.C.V.T.	0,54	0,54	2,24	0,62

A noter que les taux pour Serraval sont inchangés depuis 2004.

Personnel communal

L'accroissement constant des différentes tâches qui incombent à la Commune et à ses employés a conduit le Conseil Municipal à transformer l'emploi de Solange Sussillon en un emploi à temps plein. Solange s'occupait déjà de la déchetterie, du ménage dans les locaux, du fleurissement et de l'arrosage, de la gestion de la salle des fêtes.

Les missions qu'elle exerçait jusqu'à présent sont complétées par tous les travaux d'entretien de réseaux (eau, voirie), de bâtiments, d'espaces publics...

Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

Nous souhaitons également la bienvenue à Monsieur Vincent Legrand qui va remplacer pendant un peu plus d'un an, au secrétariat de

la Mairie, Madame Delphine Parent qui a pris un congé de maternité.

Règlement de cantine



La cantine scolaire est gérée directement par les services municipaux depuis maintenant deux ans. Nous avons constaté que le nombre d'enfants qui fréquentait la cantine pouvait varier assez sensiblement d'un jour à l'autre. Il en résulte des difficultés d'ordre administratif (facturations à tort), et d'ordre économique (marchandises commandées en trop).

Pour améliorer la situation, le Conseil Municipal a mis en place un règlement de la cantine dont la mesure principale est la pré inscription des enfants.



Eclairage public au chef lieu

Le Conseil Municipal a décidé de revoir l'éclairage public au Chef-Lieu, au carrefour du CD12 et du CD162. Trois lampes vont prochainement être installées. Elles doivent renforcer la sécurité dans ce secteur très fréquenté.

Travaux eau à la Bottière



Les travaux de la deuxième tranche du réseau d'eau de la Bottière viennent de débuter. L'entreprise Sassi, sous la maîtrise d'œuvre du Cabinet Dumont, est chargée de la conduite du chantier qui va durer environ trois mois.

Les anciennes colonnes d'eau sont remplacées par du matériel neuf et les branchements des particuliers sont refaits à neuf et centralisés dans des regards communs où sont aussi installés les compteurs.

Ces travaux vont provoquer des gênes de circulation importantes lors de la réalisation du tronçon qui va de la Chapelle à la maison de Monsieur Paul Amoudry. Chaque riverain recevra en temps voulu une information pour préciser des dates et heure de fermeture de la route communale.

Travaux électricité au col du Marais

D'importants travaux vont être réalisés cette année au Col du Marais. La Régie d'électricité, en accord avec le Conseil Municipal, va renforcer le secteur en construisant un nouveau transformateur dans le centre du village en remplacement de celui existant dans les plans du Marais. Nous profitons de ces travaux de renforcement pour poursuivre le programme de mise en souterrain des réseaux électriques et téléphoniques dans tout le hameau.

Le coût de l'opération est partagé entre la Régie et la Commune. France Télécom participe également financièrement à la mise en souterrain de son réseau.